



OBJET: **Vérification de la fixation correcte  
du dispositif de sécurité d'arrêt des bras de levage**

Cher Client,

Suite à des vérifications effectuées sur le dispositif de sécurité d'arrêt des bras de levage dans les modèles indiqués ci-dessus, un cas de serrage incorrect des vis de fixation dans le secteur denté a été constaté. Cette condition compromet le fonctionnement optimal et sûr du dispositif.

Il est donc recommandé de vérifier périodiquement, au moins une fois tous les 3 mois, le bon fonctionnement du dispositif d'arrêt des bras dans les ponts élévateurs concernés et, en particulier, le serrage des vis de fixation du secteur denté.

Si vous constatez que les vis de fixation sont desserrées, veuillez ajuster correctement le dispositif avec le bras ouvert vers l'intérieur d'environ 45° et serrer les vis à l'aide d'une clé dynamométrique à 40 Nm.

Les photos ci-dessous montrent les deux solutions actuellement disponibles.



Nous profitons de l'occasion pour rappeler l'importance des contrôles et des inspections périodiques des ponts élévateurs : ceux-ci, en plus de garantir une utilisation correcte et sûre des produits, permettent d'en maintenir la fiabilité.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire à ce propos.